

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2021)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	En marge du Projet de Rapport sur la politique de sécurité du Conseil fédéral
<b>Autor:</b>	Freymond, Jean F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-977687">https://doi.org/10.5169/seals-977687</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## *Politique de sécurité*

### **En marge du Projet de Rapport sur la politique de sécurité du Conseil fédéral**

**Col EMG Jean F. Freymond**

Président, Dialogues Geneva

**L**a Suisse se livre périodiquement à un exercice délicat qu'elle a rarement le bonheur de réussir : l'appréciation des risques qu'elle court, qui doit servir à décider d'une politique de sécurité pertinente. Les résultats en furent concluants aussi longtemps que la menace était bien délimitée et surtout pouvait être incarnée. Cette menace prit fin un jour de novembre 1989, avec la chute du Mur de Berlin.

### **Une politique de sécurité nationale, qui devient internationale**

Le défi fut alors non pas de s'inventer un nouvel ennemi, mais d'imaginer des menaces plausibles à l'heure de la fin de l'histoire et des dividendes de paix.

En 1989, la menace cessa d'être géographique et personnalisée. Elle perdit ce qu'elle pouvait avoir de dominante militaire et cette tangibilité qui la rendait perceptible. La notion de sécurité s'élargit et tendit à devenir totalisante, au point de tout embrasser, avec ce qui peut y avoir d'abstraction et de confusion en corolaire. On perdit la notion de ce que la menace pouvait avoir d'existantielle et de réel. On eut peine à la hiérarchiser. Chacun et chacune y allèrent de la leur, qu'ils et elles jugeaient essentielle. On oublia aussi que la politique de neutralité en restait un élément structurant.

Des décisions de grande ampleur furent conséquence de cette appréciation nouvelle, dont la réorganisation en profondeur de l'armée. S'inscrivant dans l'air du temps, sa taille fut réduite drastiquement, comme si la page de la longue guerre initiée au début d'août 1914 venait de se tourner à jamais. Les lendemains ne pouvaient que chanter. La menace avait été quotidienne ou presque. Son horizon se perdit dans le brouillard de l'histoire à venir, cette histoire qui aujourd'hui, le brouillard se dissipant, se révèle à nouveau dans toute sa brutalité.

Ceux d'avant 89 gardaient le sens de l'existential, qui leur avait été inculqué, un sens de la plausibilité du risque et surtout de son degré. C'est sur quoi une véritable appréciation de la situation doit déboucher, à savoir un tableau qui permet de voir l'essentiel, d'identifier ce qui doit être pris en considération. C'est là la base de la décision et de ses déclinaisons, des urgences qu'il faut affronter et des priorités sur lesquelles se concentrer, évitant tout ce qui dilue l'effort et peut prévenir de réussir.

Ceux d'avant conservaient en tête aussi le sens de la longue durée et la conscience du temps qu'il faut pour qu'une politique de sécurité décidée devienne réalité, combien certaines de ses composantes exigent des années pour être mises en places, dix ans parfois, si ce n'est davantage. Exercice difficile, car la rapidité des développements technologiques et des doctrines peut rendre obsolète des stratégies apparemment adéquates, mais qui finissent par donner l'impression qu'on se prépare non pas à affronter les menaces qui se présentent, mais à mener les combats d'autrefois.

En un mot, l'exercice exigeait une rigueur et de la méthode, qui paraissent s'être égarées, au fur et à mesure que les années ont passé. L'exercice aussi requérait une certaine confidentialité, si ce n'est ce secret dont la notion s'est perdue, sans lequel on ne peut oser dire ce qui doit l'être et nommer l'innommable.

L'appréciation des menaces et la mesure du risque que chacune représente n'ont rien de futile. Elles constituent la pierre angulaire d'une politique de sécurité ancrée dans la vraisemblance, le probable et le possible. La plus grande des exigences doit donc présider à son élaboration.

## Un inventaire des menaces

La dernière page tournée, très subjectivement, que dire ? Peut-être pour commencer que qui doit ou veut trop embrasser ne peut que mal êtreindre. L'impression première est d'être entré dès la première page dans une forêt d'une grande densité et d'une diversité sans limites, une sorte d'inventaire à la Prévert. Tout est dit, comme si la peur d'oublier le moindre aspect avait servi de fil conducteur. Impression qui quarante quatre pages plus loin se confirme. La forêt traversée, on n'a pas une bien meilleure idée de ce que cette politique est et devrait être. Et l'on ne sait pas trop bien pourquoi on l'a traversée, ni à quoi cela va servir.

Le rapport est certes structuré, mais sans réel fil conducteur, sans sens de l'essentiel et des priorités, sans articulation et hiérarchisation des menaces et de quoi que ce soit. Il ne paraît pas procéder d'un concept clair de ce que devrait être une politique de sécurité. Il ne repose sur aucune vision, ni n'en propose, pas plus qu'il ne suggère de réelle stratégie. Il n'a guère de souffle. Il n'offre rien qui soit opérationnel.

Plus encore, il est abstrait et général comme si la crainte de décrire la réalité de la menace avait été source de paralysie. Tout y est dit qui pourrait l'être en moins de mots, et finalement pas grand-chose. La langue de bois vient alors se glisser dans les interstices.

Quant à l'armée, on paraît lui demander tout et son contraire, comme si elle avait les vertus de se transformer en caméléon. Les lignes qui lui sont consacrées sont bien réduites. Bien plus, sa mission première, pour laquelle elle est équipée, structurée et entraînée, paraît être devenue secondaire, sa mission nouvelle devenant de faire face aux conflits hybrides, par essence indéfinis et incertains. Qui lit les quatre lignes consacrées au rôle de l'armée dans les conflits hybrides a l'impression d'une armée qui serait une sorte de pièce rapportée dont on ne sait pas trop bien que faire.

## Quo Vadis ?

Propos sévères, et trop sévères, sans nul doute. Sévères aussi pour le Conseil fédéral qui soumet ce texte pour consultation. Une question revient qui se posa déjà il y a quelques années. Le projet de rapport ne fut-il pas alors renvoyé à son auteur ? Le projet 2021 interpelle de la même manière. Peut-il être retouché, mais alors très sérieusement ? Ou ne doit-il pas être remis sur le métier ? On doit craindre qu'il va falloir le repenser et surtout en définir préalablement le périmètre et les objectifs.

J. F. F.

## Suite de la page 47

7. renforcer la résilience et la sécurité de l'approvisionnement lors de crises internationales, afin que la Suisse puisse garantir sa capacité de fonctionner et d'agir, même en cas de difficultés d'approvisionnement prolongées ;
8. améliorer la protection en cas de catastrophes et de situations d'urgence ainsi que la capacité de régénération afin de renforcer les moyens de prévention et de gestion des risques (p. ex. dus aux changements climatiques) étant donné qu'ils sont en constante augmentation ;
9. renforcer la collaboration entre les autorités et les organes de gestion des crises afin que, compte tenu de l'instabilité de la situation et de l'interconnexion des menaces et des dangers, la coopération entre les différents domaines et instruments politiques suisses s'améliore continuellement, et ce tant en situation normale que lors de crises.

## Application coordonnée des mesures

Pour chacun des neuf objectifs, le rapport du Conseil fédéral énumère des mesures spécifiques à mettre en œuvre au cours des prochaines années. Il faut que les différents domaines politiques (politique étrangère, politique économique, information et communication) et instruments (armée, protection de la population, service de renseignement, police, administration fédérale des douanes, service civil) travaillent de manière coordonnée pour atteindre ces objectifs.

Le nouveau rapport sur la politique de sécurité de la Suisse est nettement plus court que les précédents. En outre, il sera à l'avenir publié une fois par législature et donc à une cadence plus élevée. La procédure de consultation du présent rapport durera jusqu'au 18 août 2021. Le Conseil fédéral l'adoptera et le soumettra au Parlement avant la fin de l'année.

C. B.

**Quelle est la vision et le rôle de l'armée dans la Politique de sécurité ?**  
 Certains la voient, traditionnellement, en acteur majeur et incontournable. D'autres la voient en tant que «réserve stratégique» ou comme «caisse à outils» dans laquelle la Confédération et les cantons peuvent puiser en cas de besoin.

